

## Commission permanente du 24 février 2017

### **La Région Grand Est investit pour l'avenir des quartiers urbains**

**La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 24 février 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a attribué près de 500 000 € à 4 projets dans le cadre des programmes de rénovation urbaine de Lingolsheim et Colmar.**

#### **1. La politique de la Ville**

La politique de la Ville vise à assurer l'égalité entre les territoires, à réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines ainsi qu'à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Les programmes de renouvellement urbain constituent une intervention spécifique dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville identifiés par l'Etat comme présentant des dysfonctionnements urbains plus importants.

Sur l'ancienne programmation 2005-2015 de renouvellement urbain dont les engagements s'achèvent, la Région est intervenue à hauteur de 112 M€ dont 30 M€ pour l'Alsace, 37 M€ pour la Lorraine et 45 M€ pour la Champagne-Ardenne.

À la suite de la loi du 21 février 2014, de nouvelles modalités ont été définies pour la politique de la ville 2015-2020. La Région Grand Est compte 38 contrats de ville concernant 116 quartiers prioritaires parmi lesquels 15 quartiers d'intérêt national et bénéficiant à ce titre d'une aide prioritaire de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) et 26 quartiers d'intérêt régional mobilisant des aides de l'ANRU dans une moindre mesure. Les nouvelles modalités d'intervention harmonisées à l'échelle du Grand Est pour la Politique de la Ville sont en cours de définition et devraient être votées en avril prochain pour un budget de près de 12 M€ pour 2017.

#### **2. Les projets soutenus en Alsace**

Sur la période 2005-2015 la Région s'est engagée à participer à hauteur de 2,5 M€ dans le cadre du **Programme de rénovation urbaine (PRU) de Lingolsheim** pour 22 opérations de démolition, de résidentialisation, d'aménagement d'espaces public, de réhabilitation ou de création de logements sociaux. Pour la dernière tranche de ce programme, les aides régionales s'élèvent à **150 000 €** à destination de **CUS habitat : 75 000 €** sont accordés pour la construction hors site de 36 logements, rue de l'île des pêcheurs à **Ostwald** et **75 000 €** sont accordés au projet de construction hors site de 67 logements situés dans l'éco quartier des Tanneries à **Lingolsheim**.

Sur la période 2005-2015 la Région s'est engagée à participer à hauteur de 2,7 M€ dans le cadre du **Programme de rénovation urbaine de Colmar** pour 42 opérations contribuant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers concernés. Pour cette dernière tranche du PRU, les aides régionales sont de **349 477 €** à destination de **Pôle Habitat Colmar Centre Alsace : 220 127 €** pour la construction de 30 logements passifs avec utilisation de matériaux biosourcés situés rue de Madrid à Colmar et **129 350 €** pour la construction de 13 logements passifs hors site avec mise en place d'une structure mixte bois-béton et l'utilisation d'isolant paille situés route de Neuf-Brisach à Colmar.

#### CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

Service presse

03 87 61 68 51

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)